



GEISWILLER



ZOEBERSDORF

Extrait des délibérations du

CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 novembre 2022

Séance du 02 décembre 2022

Sous la présidence de M. HAMMANN Jean-Georges, Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline GILLIG

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés : 10

Présents : BECK Georges, BIERG Denis, FRIESS Kevin, HAMMANN Jean-Georges, LAPP Virginie, MEIER Thomas, KERN Albert, STAATH Daniel, STARK Delphine, WALDHART Marie-Eve,

Absents excusés : TORTROTEAU Thierry, ETTER Roger, MICHEL Dominique, SORGIUS Marc, WEBER Thierry,

1. Commande publique

1.1 - Marché public

Empierrement du chemin rural qui permet de relier Zoebersdorf à Geiswiller

DCM 29-2022

Les travaux de viabilisation du lotissement de Zoebersdorf permettront de récupérer environ 135 m³ de matériaux de fondation Saint Nabord de la rue de Bosselhausen.

Monsieur le Maire propose de récupérer ce St Nabord pour poursuivre l'empierrement du chemin rural « Haberallmendweg » qui relie Zoebersdorf à Geiswiller.

L'entreprise WICKER TP a ainsi remis un devis pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 13 780,50 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de récupérer le Saint Nabord de la Rue de Bosselhausen pour poursuivre l'empierrement du chemin rural « Haberallmendweg » qui relie Zoebersdorf à Geiswiller.
- **VALIDE** l'offre de l'entreprise WICKER TP pour un montant de 13 780,50 € HT pour la réalisation de ces travaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 08 DEC. 2022

Le Maire,

La secrétaire,

Jean-Georges HAMMANN

Céline GILLIG



Accusé de réception en préfecture
067-200077923-20221202-DCM29-2022-DE
Date de télétransmission : 08/12/2022
Date de réception préfecture : 08/12/2022



GEISWILLER



ZOEBERSDORF

Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 novembre 2022

Séance du 02 décembre 2022

Sous la présidence de M. HAMMANN Jean-Georges, Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline GILLIG

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés : 10

Présents : BECK Georges, BIERG Denis, FRIESS Kevin, HAMMANN Jean-Georges, LAPP Virginie,
MEIER Thomas, KERN Albert, STAATH Daniel, STARK Delphine, WALDHART Marie-Eve,

Absents excusés : TORTROTEAU Thierry, ETTER Roger, MICHEL Dominique, SORGIUS Marc, WEBER
Thierry,

7. Finances

7.5 - Subventions

Subvention à l'association Geiswiller Sports et Loisirs

DCM 30-2022

Considérant les engagements de l'association Geiswiller Sports et Loisirs au niveau des animations locales dans le domaine sportif, culturel ou de loisirs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de verser une subvention de fonctionnement à 750 € à l'Association Geiswiller Sports et Loisirs pour son engagement au niveau local en 2022.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 08 DEC. 2022

Le Maire,

La secrétaire,



Jean-Georges HAMMANN

Céline GILLIG

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE

GEISWILLER - ZOEBERSDORF



GEISWILLER



ZOEBERSDORF

Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 novembre 2022

Séance du 02 décembre 2022

Sous la présidence de M. HAMMANN Jean-Georges, Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline GILLIG

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés : 10

Présents : BECK Georges, BIERG Denis, FRIESS Kevin, HAMMANN Jean-Georges, LAPP Virginie, MEIER Thomas, KERN Albert, STAATH Daniel, STARK Delphine, WALDHART Marie-Eve,

Absents excusés : TORTROTEAU Thierry, ETTER Roger, MICHEL Dominique, SORGIUS Marc, WEBER Thierry,

7. Finances

7.3 - Emprunts

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : demande de prorogation du crédit relais

DCM 31-2022

En décembre 2019, la Commune a souscrit un prêt de 400 000 € pour l'acquisition des parcelles du futur lotissement de ZOEBERSDORF et pour réaliser une partie des travaux de viabilisation.

L'échéance du prêt était fixée au 31/12/2022 or la vente des parcelles étant nécessaire pour rembourser l'emprunt, la CAISSE DU CRÉDIT MUTUEL DE BOUXWILLER a donné son accord pour proroger l'échéance finale jusqu'au 31/12/2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DEMANDE** la prorogation du crédit relais n° 10278 01670 00020103804 accordé par la CAISSE DU CRÉDIT MUTUEL DE BOUXWILLER jusqu'au 31/12/2023.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 08 DEC. 2022

Le Maire,

Jean-Georges HAMMANN

La secrétaire,

GILLIG

Céline GILLIG



Accusé de réception en préfecture
067-200077923-20221202-DCM31-2022-DE
Date de télétransmission : 08/12/2022
Date de réception préfecture : 08/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE
GEISWILLER - ZOEBERSDORF



GEISWILLER



ZOEBERSDORF

Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 novembre 2022

Séance du 02 décembre 2022

Sous la présidence de M. HAMMANN Jean-Georges, Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline GILLIG

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés : 10

Présents : BECK Georges, BIERG Denis, FRIESS Kevin, HAMMANN Jean-Georges, LAPP Virginie,
MEIER Thomas, KERN Albert, STAATH Daniel, STARK Delphine, WALDHART Marie-Eve,

Absents excusés : TORTROTEAU Thierry, ETTER Roger, MICHEL Dominique, SORGIUS Marc, WEBER
Thierry,

1. Commande publique

1.1 - Marchés publics

ANCIENNE MAIRIE DE ZOEBERSDORF : travaux de transformation

DCM 32-2022

Considérant la fusion des communes historiques de Geiswiller et de Zoebersdorf au 1^{er} janvier 2018,

Considérant la vacance des anciens locaux de la Mairie de Zoebersdorf,

Le conseil municipal avait validé la transformation du bâtiment sis 17 rue Principale à Zoebersdorf en Maison des associations.

L'association Initiatives Zoebersdorf a déjà entrepris de nombreux travaux en régie cependant certains travaux nécessitent l'intervention de professionnels.

Ainsi, l'entreprise BAUMGARTEN a remis une offre pour 17 612,51 € HT décomposée comme suit :

-des travaux d'électricité	9 015,00 € HT
-des travaux d'éclairage et de secours	921,00 € HT
- des travaux de chauffage électrique	2 275,68 € HT
- des travaux de ventilation hygroréglable	785 ,83 € HT
- des travaux sanitaires	4 615,00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la réalisation de ces travaux par l'entreprise BAUMGARTEN sise à Hochfelden pour un montant de 17 612,51 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **08 DEC. 2022**

Le Maire,



Jean-Georges HAMMANN

La secrétaire,

Céline GILLIG